



Plantes aromatiques et médicinales : Un grand potentiel mal valorisé

Plantes aromatiques et médicinales : Un grand potentiel mal valorisé Les plantes aromatiques et médicinales (PAM) ont l'actualité, du 19 au 22 juillet, à Agadir. Pour sa 6e édition, le Salon national des produits de terroir (SNAPT) a mis l'accent sur la chaîne de valeur de la filière PAM au niveau de la région Souss-Massa. À côté des plantes aromatiques et médicinales, la variété du terroir marocain a été exposée au niveau du salon qui a élu domicile sur la place Al Amal où deux chapiteaux avec d'autres espaces d'exposition ont été spécialement aménagés pour abriter cette 4e édition initiée par l'Association du SNAPT et la Chambre d'agriculture de la Région Souss-Massa. Avec dans les allées des chapiteaux étalés sur 3.600 m², plus de 170 exposants, en majorité des coopératives régionales, ont vanté leurs produits, notamment plus de sept produits labellisés qui bénéficient de l'Indication géographique protégée (IGP) et de l'Appellation d'origine protégée (AOP). Comme de coutume, un espace dédié a été réservé au patrimoine PAM qui regorge de plus de 4.200 espèces dont 800 endémiques parmi lesquelles près de 400 espèces sont reconnues et exploitées au Maroc selon la Direction régionale de l'agriculture pour leur usage médicinal ou aromatique. Actuellement, 90% des plantes poussent spontanément (thym, absinthe, origan lavande)…alors que 10% sont plantés, (safran, menthe, henné, rose à parfum...) . De ce fait, le Maroc est le 12e fournisseur traditionnel du marché mondial en PAM avec 33.000 tonnes. Malgré ce potentiel, la valeur ajoutée en termes de valorisation échappe à la filière puisqu'elle est réalisée à



l'étranger par des entreprises qui assurent le conditionnement et la transformation des plantes séchées pour des finalités cosmétiques et pharmaceutiques. Dans le détail, plus de 69% sont destinés au marché de l'UE alors que le reste est exporté en Asie, l'Amérique du Nord et d'autres pays. 63% de ces exportations sont constituées de romarin et thym à hauteur de 24% tandis que le reste est composé de verveine, lavande et d'autres plantes. Au niveau régional, il existe 200 espèces. Les cultures de thym, lavande et absinthe représentent respectivement 188.795, 73.016 et 37.782 ha alors que le safran, le henné, la menthe et la verveine totalisent 1.405 ha. Le plan de développement de la filière des plantes aromatiques et médicinales est doté de 61,3 MDH pour minimiser l'exploitation excessive et non rationnelle des plantes grâce à l'intervention de plusieurs acteurs, notamment la Direction régionale de l'agriculture, l'ORMVA-Souss-Massa, les eaux et forêts en plus de l'ANDZOA, des opérateurs privés et l'apport d'agences internationales. Par ailleurs, cette année, l'Éthiopie et la Tunisie étaient au rendez-vous. Des ateliers scientifiques ont été organisés en marge du salon dans l'espace pédagogique. Ils ont abordé des thèmes relatifs aux autorisations phytosanitaires, la valorisation et la qualité de l'huile d'argan et d'olive en plus du développement de la filière PAM. Publier le 23 Juillet 2018

Source web par : Les Eco